



**POSTAUX  
DE PARIS**

Paris, le 16/06/2009

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



**SECTION des SATELLITES**

## **DÉNONCIATION DES ACCORDS ET DES USAGES EN MATIÈRE DE TEMPS DE TRAVAIL OU DÉCLARATION DE GUERRE**

Certains d'entre nous ont reçu, soit par LR, soit remis contre signature un document de l'Enseigne nous expliquant que suite à la promulgation de la loi du 20 août 2008 sur le temps de travail, nos horaires, définis dans les Règlements intérieurs d'Etablissement, n'étaient plus en conformité avec la nouvelle législation et qu'en conséquence, La Poste, préalablement à la mise en place de nouveaux RI, se devait d'invalider par ce courrier de dénonciation, nos régimes de travail.

Sous couvert de se mettre en règle avec la loi, La Poste veut nous imposer des régimes de travail fluctuant au rythme des études de flux réalisées. Concrètement cela se traduirait pour nous par la remise en cause de la brigade, du samedi sur 2, la mise en place de fixe matin, fixe après-midi, et autres horaires atypiques, sans oublier la suppression des caissiers. Bref, tout ce qui permettait jusqu'à aujourd'hui de maintenir un certain équilibre entre vie privée et vie professionnelle, volerait en éclat au prix d'une soit-disant adaptation à la volonté d'un « client » dont sous bien d'autres aspects La Poste se moque éperdument.

Le principe serait la mise en place de périodes de 4 semaines comprenant des semaines dites fortes, moyennes fortes et moyennes faibles, et faibles, les semaines fortes pouvant aller jusqu'à 39 heures, La Poste par la même occasion n'omet pas d'imposer des RI d'été, 2 voire 3 semaines travaillées en décembre et d'interdire aux agents de prendre des CA pendant cette période.

**Les revendications de la CGT sont simples :**

### ***Aujourd'hui la loi du 20 août 2008***



.../...

- Régime de brigade
- Cycle de 2 semaines, existe toujours dans la loi du 20 août
- Aucun retour
- 1 Samedi sur deux
- 1 caissier par brigade
- 1 DET par bureau
- 1 Manut par bureau
- 1 volant à 25%
- Une brigade EAR couvrant l'ensemble des absences



Les obligations de l'employeur se limitant à porter une planification sur 3 mois, comment organiser sa vie privée dans un cadre en mouvement perpétuel (délai de 7 jours), comment faire pour garder les enfants (ASA enfants malades), comment exercer le droit à la formation, comment bénéficier des 3 ou 5 jours pour décès d'un parent, comment honorer les détachements syndicaux passés 1 mois à l'avance, même 8 jours.

Il s'agit simplement d'une **déclaration de guerre** à nos conditions de travail et de notre vie privée (8 heures de travail, 8 heures de loisirs, 8 heures de repos).

**Une négociation avec les représentants de la CGT devrait être autre chose qu'une simple consultation assortie de points non négociables, dans le cadre de Bienvenue à La Poste (diminuer la masse salariale) mais elle doit être loyale et sérieuse (négociation avec le personnel sur le temps de travail, et avec les organisations syndicales) comme le stipule le code du travail sur la mise en place de la loi du 20 août 2008.**

## BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT  
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex



Mme  Mlle  Mr NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse (1) \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_

Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée (2) : \_\_\_\_\_

Poste  Télécom  Filiale  Opérateur privé

Grade Reclassement \_\_\_\_\_ ou Grade Reclassification \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Niveau \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ Indice \_\_\_\_\_

Contractuel de droit public : Grade \_\_\_\_\_ Contractuel de droit privé : Grade \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Niveau \_\_\_\_\_

N° de Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : \_\_\_\_\_ jour \_\_\_\_\_ mois \_\_\_\_\_ année

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI  NON

Je désire participer à un stage d'accueil OUI  NON

Porter une croix si nécessaire

(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention Inutile

**Codifications**  
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :

Bureau :

Grade :

Poste

Télécom

Catégorie :

- SG
- DAT
- Cial Gest
- Technique
- Cadres
- Retraités
- CFA/CFC/CPA
- DOM

